

bles—ce qui n'est point du tout indispensable aux degrés primaires—au moins une compréhension suffisante de l'*esprit* des programmes, une certaine familiarité avec la méthodologie spéciale du dessin.

Nous allons dire comment on s'y est pris pour mettre au fait du nouvel enseignement les anciens titulaires que leurs études antérieures n'y avaient pas préparés :

1<sup>o</sup>—Des sessions normales, genre "*summer's schools*", eurent lieu, plusieurs années de suite, dans différentes villes de la France.

Elles duraient 8 à 10 jours, étaient sous la direction immédiate des Inspecteurs et présidées par l'un d'eux. Leur programme comprenait des conférences sur différents points de l'enseignement, et des exercices de dessin suivis de corrections faites en public, par les assistants ; ces corrections étaient sanctionnées par un jugement que rendait un jury constitué par la réunion d'un certain nombre d'entre eux.

" Les résultats de ces différentes sessions normales ", nous dit M. Pillet, Inspecteur du dessin, " furent considérables. L'un des plus importants fut de " préciser certains points des programmes qui, pour tout le monde, présentaient encore, sinon de l'obscurité, du moins de l'indétermination. Le niveau " des examens en fut presque immédiatement élevé. Les inspecteurs ainsi " réunis, chaque année, dans ces sortes d'assises de l'enseignement du dessin, " échangèrent leurs idées. Appelés à apprécier, chaque jour, les résultats des " séances qui avaient eu lieu dans la journée, ils discutèrent et tranchèrent " définitivement les questions de méthode que le plus léger incident suffisait " souvent à soulever ; ils se mirent en contact immédiat avec les professeurs " de leurs circonscriptions et mirent les professeurs en communication les " uns avec les autres ".

Les frais de voyage et de séjour étaient payés par le Gouvernement.

2<sup>o</sup>—Dans tous les Départements, les Inspecteurs instituèrent des " cours du jeudi ", dirigés par les Professeurs de dessin des collèges ou des écoles normales, et ils convièrent à ces cours les Instituteurs et les Institutrices des environs.

" En général ", nous dit encore M. Pillet, " chaque séance se divisait en " deux parties : dans la première, on faisait dessiner les assistants ; dans la " seconde on leur expliquait la méthode, on leur indiquait le sujet des leçons " qu'ils feraient bien de donner à leurs élèves durant la semaine qui allait " suivre, et l'on corrigéait les dessins qu'ils apportaient et qui avaient été " exécutés dans la semaine qui venait de s'écouler " (1).

3<sup>o</sup>—Enfin, les Inspecteurs du dessin et d'autres personnes compétentes publièrent sans relâche, dans les journaux pédagogiques, des articles fort bien faits sur l'application des programmes ; les autorités ouvrirent des concours entre les Instituteurs, et bien souvent la question de l'enseignement du dessin fit l'objet de conférences ou de mémoires.

---

(1) Dans la plupart des pays européens, on a organisé de semblables réunions qui, surtout, ont un grand caractère d'utilité, et donnent d'excellents résultats. Nous nous rappellerons toujours celles auxquelles nous avons assisté à Bruxelles sur l'enseignement du dessin, des travaux manuels et des travaux ménagers.